

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Bennett Little <benlittle@facetedproducts.com>
Envoyé : 5 mai 2020 17:30
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Objet : 5 mai 2020 RE : mai 2020 – comme suite à mon expérience avec achatsetventes.gc.ca

Bonjour Chelsea, je viens d'entendre qu'on prévoit de la neige pour vendredi et samedi. C'est le lot du territoire; « We The North » et tout ce qui vient avec.

J'espère, et je soupçonne que, à la lumière de nos échanges, vous savez maintenant que je vais toujours droit au but. Et je tiens aussi à ce que vous sachiez que j'apprécie vraiment l'intérêt que vous portez à ma situation. Je vous mentionne donc que je vais y penser, et je ne vous cacherai pas pourquoi.

Nous sommes maintenant dans ce qu'on appelle dans les écoles de commerce « au milieu de la vague »; autrement dit, la plupart de ceux qui voulaient acheter des produits ont passé une commande et les ont reçus ou devraient les recevoir bientôt. En fait, il est maintenant possible de passer une commande auprès de nombreux fournisseurs et de recevoir en deux semaines 2 millions de respirateurs N95 certifiés par le NIOSH (de n'importe lesquelles des trois ou quatre manufactures certifiées); ce qui n'était pas envisageable il y a deux semaines. Par ailleurs, une capacité de production est disponible à nombreuses des 74 usines de Chine approuvées par la FDA pour produire les respirateurs KN95. Donc, longue et triste histoire courte, cela signifie que beaucoup ont reçu, ou recevront bientôt, un grand nombre de produits défectueux – c'est la dure réalité – et c'est probablement le fournisseur du lot suivant qui sera tenu responsable de cette première livraison; d'autant plus que ces premiers fournisseurs auront probablement disparu avec l'argent. Pour être honnête, je ne suis pas certain de vouloir faire partie de ceux qui auront le rôle de réparer la situation.

Je vais prendre le temps de réfléchir à tout ça et, quel que soit le résultat, je vous tiendrai au courant.

Bonne soirée,

Bennett

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Envoyé : 5 mai 2020 13:11
À : Bennett Little <benlittle@facetedproducts.com>
Objet : RE : mai 2020 – comme suite à mon expérience avec achatsetventes.gc.ca

Bonjour Bennett,

Je suis vraiment désolée de lire que vous éprouvez des difficultés avec le ministère concernant votre demande. Ce sera avec plaisir que je vous aiderai au sujet de votre approbation pour la LEIM pour que vous puissiez faire avancer le processus.

Voici le lien pour remplir le formulaire en ligne de demande de LEIM :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/conformite-application-loi/licences-etablissement/formulaires/demande-licence-etablissement-instruments-medicaux-formulaire-instructions-0292.html>

<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/drugs-health-products/compliance-enforcement/establishment-licences/forms/medical-device-establishment-licence-application-form-instructions-0292-fra.pdf>

Lorsqu'il sera rempli, envoyez-le à hc.mdel.application.leim.sc@canada.ca.

Tenez-moi au courant, et si on ne vous a pas répondu dans les 24 à 48 h, je ferai un suivi.

Voici un lien vers une page où vous trouverez les directives détaillées qui concernent précisément le type de produit qui vous intéresse.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie.html>

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

À bientôt,

Chelsea

De : Bennett Little [<mailto:benlittle@facetedproducts.com>]

Envoyé : 3 mai 2020 12:51

À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

Objet : RE : mai 2020 – comme suite à mon expérience avec achatsetventes.gc.ca

Importance : Haute

Bonjour, j'espère que vous allez bien.

Pour faire suite à notre échange de courriels, j'ai pensé que vous seriez intéressée de savoir où nous en sommes avec le Ministère. Un grand nombre de questions et de critiques, suivies d'encore plus de questions et de critiques, ont été formulées à l'endroit de l'approvisionnement en général et à l'approvisionnement canadien (à l'échelle fédérale et provinciale) depuis le début de la pandémie de COVID-19. Pour être franc, les gens de manière générale, et les services et systèmes qui les appuient, n'ont jamais été et ne sont toujours pas en mesure de s'adapter pour faire face à la crise – la plupart des systèmes ne sont pas conçus pour le faire et ce sont les personnes qui les utilisent qui doivent s'adapter en conséquence puisque les limites du système sont, par nature, rigides. Il s'ensuit que les fournisseurs d'autrefois qui connaissent très bien les règles vont profiter des faiblesses intrinsèques du système, ce qui génère ou a généré des résultats incontournables.

Laissez-moi maintenant vous raconter mon expérience : le mercredi 29 avril, quelques jours après notre dernier échange de courriels, j'ai reçu un appel vers 16 h 50. Je ne pouvais pas y répondre, j'ai donc rappelé quatre minutes plus tard pour laisser un message. Le lendemain matin, comme on ne m'avait toujours pas rappelé, j'ai appelé de nouveau à 9 h 52 et j'ai parlé à une agente, Marie (418-649-2914), qui m'a dit qu'elle devait vérifier mon compte comme « 26 000 entreprises » avaient déposé une demande. Elle m'a posé une liste de questions et m'a demandé si j'étais en mesure de fournir 500 000 respirateurs N95 NIOSH par semaine, en ajoutant que « c'était un gros volume ». Je lui ai répondu que j'étais en mesure de le faire, que les respirateurs que je pouvais fournir étaient de véritables N95 NIOSH, et que, de nos jours, 500 000 unités n'étaient plus considérées comme une grande quantité. Elle m'a alors demandé si j'avais un numéro de LEIM, et je lui ai tout de suite dit que je ne savais pas de quoi elle parlait.

Elle m'a dit où trouver l'information à ce sujet, et j'ai répondu que j'avais une rencontre vidéo jusqu'à 11 h 30, mais que je vérifierais et la rappellerais avant midi. Je lui ai laissé un message à 11 h 42. Comme elle ne m'avait toujours pas rappelé et vu l'urgence de la situation quant aux respirateurs (dont Marie avait aussi parlé à notre première conversation), j'ai rappelé à 16 h 38 et laissé un autre message.

Le vendredi 1^{er} mai, n'ayant toujours pas reçu son appel, j'ai rappelé et laissé un message à 13 h 19.

J'avais alors la documentation nécessaire pour remplir une demande pour une LMEI. Chelsea, voici ce qui en est : les quatre manufactures qui fabriquent des respirateurs NIOSH N95 en Chine appartiennent toutes au gouvernement qui les contrôle, je vous l'ai déjà mentionné. Si vous ne connaissez personne là-bas, il n'y a aucun moyen d'y faire affaire, même un autre gouvernement n'y arriverait pas. C'est la façon de faire en Chine, et c'est comme ça depuis que j'ai commencé à faire des affaires là-bas, il y a 30 ans. Je ne vends pas de produits bidons ou défectueux, et ceux que je vends sont toujours livrés à temps. Cette personne ne comprend pas que le Canada a perdu la face, je suis désolé de le dire; le fiasco de 43 millions de dollars a juste été la cerise sur le gâteau. Je vous donne un exemple : en Amérique du Nord, une commande de 500 000 respirateurs par semaine est raisonnable sur le plan des opérations, mais en Chine cette commande d'un demi-million sera tout simplement ignorée étant donné leur façon de fonctionner.

Peu importe si cette commande est produite sur 10, 20, 50 semaines ou plus. Ils font fonctionner leurs machines sans arrêt tous les jours 24 heures par jour, et changent les cycles de production le moins souvent possible. Vous comprenez donc ce que cela signifie...il vaut mieux passer une commande unique de 2 millions de respirateurs que

quatre de 500 000. Je lui aurais expliqué cette situation, et aurais fourni d'autres détails, mais c'est clair qu'elle n'est pas intéressée de m'entendre comme je n'ai pas de LEIM. Manifestement, le fait que je parle le mandarin, que je connaisse des gens là-bas et que je puisse faire faire la marchandise alors que d'autres ne peuvent et ne le font pas n'est pas aussi important que le fait que mon cas ne cadre pas dans son système. Le gouvernement a en plus laissé passer la possibilité d'acheter les respirateurs d'Israël puisque nous sommes l'agent exclusif pour ceux-ci.

C'est donc (très malheureusement) là où nous en sommes. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui feront avancer le travail pour vous.

Cordialement, Bennett Little